



**COMMUNE DE SAVIGNY**  
 Informations officielles de la Municipalité  
 Juin 2025

| OBJETS  | COMMUNICATIONS   |
|---|--|
| <b>Séance de la Municipalité du 2 juin 2025</b>     |  |
| Bicentenaire  | La Municipalité a adjugé les prestations du concert DJ KRICK pour la soirée du 21 juin 2025 (marché villageois) dès minuit.  |
| Autorisation de police                              | La Municipalité a délivré un préavis favorable à l'Association Across and Beyond Endurance AG, relatif à la course cycliste Race Across Switzerland (RACH) du 14 au 16 août 2025, qui traversera partiellement le territoire communal le 16 août 2025.   |
| Garage des Gavardes                                 | La Municipalité a accepté la résiliation d'HelvéCie SA, relative à la place de parc extérieure pour le stationnement d'un bus scolaire en amont du garage des Gavardes, avec effet au 30 juin 2025.  |
| Permis LATC<br><i>Ch. des Humberts 7</i>            | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 38 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Chemin de la Verne :<br>assainissement et réfection | <p>Dans le cadre du projet d'assainissement et de réfection du chemin de la Verne, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rénovation de la place de jeux</li> <li>– Terrassement de la place de jeux</li> </ul>  |
| Entretien des chemins communaux<br>et places        | <p>La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pontage des fissures, reprofilage, PATA et gravillonnage</li> <li>– Ancien collège : création d'une surface supplémentaire de parc en revêtement bitumeux</li> <li>– Réfection du chemin des Gavardes</li> <li>– Réfection de la route de Saint-Amour</li> <li>– Chemin de la Fontaine : réfection d'une surface de 800 m<sup>2</sup></li> <li>– Réfection du chemin de la Clef</li> </ul> |
| <b>Séance de la Municipalité du 16 juin 2025</b>    |  |
| Personnel temporaire                                | La Municipalité a accepté d'accueillir M. Zoran Romic pour une mesure d'emploi temporaire (programme d'insertion) au service de la voirie, organisée par l'Association pour le développement du nord vaudois (ADNV/CGPI), du 10 juin au 8 décembre 2025.   |
| Permis LATC<br><i>Rte de la Roche 25b</i>           | La Municipalité a dispensé d'enquête publique le permis de construire complémentaire, relatif à la surélévation de 40 cm de la villa unifamiliale, du garage et du couvert ouvert pour véhicules.  |

| <b>Séance de la Municipalité du 16 juin 2025 (suite)</b> |  |
|--|--|
| Permis LATC<br><i>En Brit</i>                            | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif au remplacement du système de chauffage électrique direct par une pompe à chaleur sol-eau (forage 200 m).   |
| Permis LATC<br><i>Rte de Mollie-Margot 7a</i>            | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif au démantèlement du centre commercial provisoire Coop.  |
| Permis LATC<br><i>Rte de Pierre-Ozaire 36a</i>           | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 68 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |
| Permis LATC<br><i>Rte de Pierre-Ozaire 36b</i>           | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 34 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |
| Permis LATC<br><i>Rte d'Oron 4</i>                       | La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Permis LATC<br><i>Rte des Miguettes 18</i>               | La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Permis LATC<br><i>Ch. de la Verne 4</i>                  | La Municipalité a pris acte du projet de rénovation complète d'un appartement de 3.5 pièces et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Permis LATC<br><i>Rte de la Goille 1</i>                 | La Municipalité a dispensé d'enquête publique le remplacement d'une conduite d'eau potable.  |
| Abattage et élagage des arbres                           | A l'issue de l'enquête publique de 30 jours, la Municipalité a délivré l'autorisation d'abattre un bouleau, aux conditions stipulées.  |
| Route des Miguettes n° 10-20                             | La Municipalité a adjugé le contrôle caméra de la traversée du ruisseau La Lutrive sous la route.  |
| Bibliothèque de Savigny-Forel                            | La Municipalité a adjugé la fourniture de matériel (tourniquet, bacs, intercalaires) pour l'agencement de la partie des bandes dessinées.  |
| Bus santé  | La Municipalité a autorisé le Centre universitaire de médecine générale et santé publique « Unisanté » à installer le bus santé sur la place du Forum les 25 et 26 juin 2025.                                  |
| Station de pompage des Planches                          | La Municipalité a adjugé un contrat de maintenance de l'ioniseur de la sonde de turbidité.   |

| <b>Séance de la Municipalité du 23 juin 2025</b>    |  |
|---|--|
| Matériel – Outillage                                | La Municipalité a adjugé le remplacement des poubelles extérieures, situées aux points de vue de la route de Saint-Amour et du chemin du Crêt Tornire.   |
| Permis LATC<br><i>Rte des Miquettes 15</i>          | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 56 m2 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Permis LATC<br><i>Ch. des Guilles 2</i>             | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 30 m2 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |
| Abattage et élagage des arbres                      | A l'issue de l'enquête publique de 30 jours, la Municipalité a délivré l'autorisation d'abattre deux noyers, aux conditions stipulées.   |
| Chemin de la Verne :<br>assainissement et réfection | Par décision du 13 juin 2025, Mme Nuria Gorrite, Cheffe du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH) a approuvé le projet de réfection de la chaussée et du trottoir au chemin de la Verne (DP 1008), soit la réfection de la chaussée et du trottoir, ainsi que l'assainissement des réseaux souterrains et de l'éclairage public. |
| Restaurant de la Claie-aux-Moines                   | En date du 19 juin 2025, le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a renouvelé la licence de café-restaurant, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2030.   |
| <b>Séance de la Municipalité du 30 juin 2025</b>    |  |
| Ancien central                                      | La Municipalité a adjugé l'établissement d'un diagnostic amiante des locaux accueillant le jardin d'enfants « L'Atelier de Découvertes ».  |
| PPE Savigny-Forum                                   | La Municipalité a adjugé le mandat d'architecte, relatif à la remise en état de la façade de la poste, suite à l'accident de la circulation du 14 mai 2025.  |
| Permis LATC<br><i>Ch. de la Verne (DP 1008)</i>     | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'assainissement et à la réfection du chemin de la Verne.   |
| Permis LATC<br><i>Ch. de la Taborne 10</i>          | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la rénovation énergétique de la villa comprenant l'isolation des façades, y compris les parties enterrées, l'isolation de la toiture, la pose de panneaux solaires photovoltaïques et l'installation d'une pompe à chaleur après suppression de la citerne à mazout.  |
| Permis LATC<br><i>Rte de la Goille 1</i>            | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la régularisation d'un couvert, ainsi qu'à la suppression de palissades et cloisons.  |
| Permis LATC<br><i>Ch. des Planches 3</i>            | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 18 m2 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.   |

| <b>Séance de la Municipalité du 30 juin 2025 (suite)</b> |  |
|--|--|
| Permis LATC<br><i>En Brit 8</i>                          | La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 40 m2 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |
| Permis LATC<br><i>Place du Forum 2</i>                   | La Municipalité a pris acte du projet de réparation de la façade de la poste, endommagée par un véhicule le 14 mai 2025 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.       |
| Nursérie garderie Cabolle                                | En date du 18 juin 2025, le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants a renouvelé l'autorisation d'exploiter du 1er août 2025 au 31 juillet 2030.  |

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE SAVIGNY**

La Syndique

La Secrétaire

Chantal Weidmann Yenny

Isabelle Schori

Savigny, le 10 juillet 2025